

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7426572401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7426572401>

Cette annonce a été mise en ligne le 17 octobre 2025 sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : 14 - CALVADOS



SELARL D'AVOCATS
2 Porte de l'Europe - 14000 CAEN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière dénommée PAINS & FRERE - CAPITAL : 2.000 € - SIEGE SOCIAL : FALAISE (14700), Zone Expansia – Rue des Sentes - OBJET : l'acquisition, l'administration, la gestion, par location (qu'elle soit nue, meublée, saisonnière) ou autrement, de tous immeubles (habitation, professionnels, commerciaux ou autres) et biens immobiliers, L'amélioration, la transformation, la rénovation, la construction, l'extension des immeubles propriété de la société l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises, tant industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.- DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés - APPORTS EN NUMERAIRE : 2.000 € - GERANTS : Monsieur David

PAINS demeurant à FALAISE (14700), Rue des Sentes et Madame Virginie DECAYEUX épouse PAINS demeurant à FALAISE (14700), Rue des Sentes - CESSION DE PARTS : toute cession de parts est soumise au consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social, le vote du cédant étant pris en considération - Immatriculation au R.C.S. de CAEN.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex